



La CARENE Saint-Nazaire Agglomération

(10 communes / 127 000 habitants)

Communauté d'Agglomération de la REgion Nazairienne et de l'Estuaire

Recrute

Un(e) Directeur.trice de Projets Planification Stratégique (H/F)

Le Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire réunit la métropole de Nantes, l'agglomération de Saint-Nazaire et les communautés de communes d'Erdre et Gesvres, Estuaire et Sillon et Blain.

Il assure, pour le compte de ses cinq intercommunalités membres et leurs soixante et une communes rassemblant 923 000 habitants, deux types de missions :

- Stratégiques : animation de la réflexion et prospective sur le développement du territoire, traduite dans le document réglementaire du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)
- Opérationnelles parmi ses domaines de compétences statutaires : accompagnement de projets urbains et paysagers, développement économique, protection de l'environnement et développement d'infrastructures et services de transports.

Le Pôle métropolitain est une scène d'échanges et de décisions politiques entre les élus des cinq intercommunalités pour définir et mettre en œuvre la stratégie d'aménagement de long terme, traduite dans le Scot puis les PLUi et PLU des intercommunalités membres. Il est également un lieu d'identification, de partage et de diffusion des bonnes pratiques.

Et, depuis 2014, il conduit des expérimentations collectives permettant de tester des réponses aux enjeux et défis que doivent relever ses intercommunalités : Eau et Paysages, Imaginons l'Habitat Périurbain de demain, Ambition Maritime et Littorale...

Le SCOT Nantes Saint-Nazaire n°2 approuvé en décembre 2016 fixe les objectifs et orientations pour le territoire à l'horizon 2030 avec notamment l'ambition de réduire de 50% la consommation d'espace naturels et Forestiers, d'ores et déjà traduite dans la plupart des PLUi.

Depuis, le contexte législatif a évolué (la Loi ELAN sur la modernisation des SCOT, volet Littoral et volet commercial, la Loi Climat et Résilience) et plusieurs documents supra territoriaux ont été élaborés ou révisés : SRADDET Pays de la Loire, SDAGE et PGRI du bassin Loire Bretagne, abrogation de la DTA Estuaire de la Loire...

Le pôle métropolitain conduit actuellement l'analyse des résultats de l'application du Scot n°2 et, en décembre 2022, le comité syndical engagera la révision générale. L'objectif poursuivi est une adoption du Scot 3 à l'été 2025.

Et, dans une logique partenariale, le pôle métropolitain travaille conjointement, dans le cadre d'un groupement commandes avec le PETR Pays de Retz pour les études de mises à jour de l'Etat Initial de l'Environnement des deux Scot et l'élaboration « d'un projet de bonne santé territoriale de l'Estuaire de la Loire.

C'est dans ce contexte dynamique que Saint-Nazaire agglomération, dans le cadre d'une mise à disposition de service, recrute pour le compte du Pôle Métropolitain Nantes Saint-Nazaire Un(e) : **Directeur.trice de Projets Planification Stratégique (H/F)**.

Enjeux & mission :

Sous la responsabilité directe du Directeur du Pôle métropolitain, vous pilotez, avec l'appui d'un chargé d'études et en lien avec le Directeur d'Etudes Transitions Economiques et Ecologiques et le chargé de mission Transition Energétique, l'animation et la mise en œuvre du nouveau Schéma de Cohérence Territorial (Scot 3) ainsi que la démarche de modification du Scot 2 visant à élaborer un Document d'Aménagement Artisanal et Commercial.

Vous conduisez les échanges avec les partenaires internes du pôle métropolitain (élus et services des intercommunalités membres, PNR de Brière, agences d'urbanisme de Nantes et Saint-Nazaire) et externes (Service de l'état-DDTM/DREAL-, Chambres consulaires).

Vous êtes l'intercoluteur.trice privilégié.e des agences d'urbanisme de Nantes et Saint-Nazaire, principaux partenaires du pôle pour la conduite du projet de révision. Vous pilotez également les missions et expertises confiées à des prestataires externes.

Vous êtes également le garant du suivi juridique de la procédure et du contenu du Scot.

Vous pilotez ou contribuez à la mise en œuvre des actions d'intérêt métropolitain qu'engagera le pôle, dans le cadre de sa feuille de route adoptée unanimement par les 5 conseils communautaires en décembre 2021. Vous suivrez plus particulièrement le projet Territoires « Zéro Artificialisation nette » (T ZAN), lauréats de l'AMI Objectif ZAN en partenariat avec la communauté de communes du Pays de Blain.

Vous participez à la définition de la stratégie de développement du Pôle Métropolitain et le représentez auprès des instances locales, régionales et nationales.

Profil du candidat :

De formation supérieure Bac+5, dans le domaine de l'aménagement/environnement et ou de l'urbanisme, vous justifiez d'expériences réussies en matière de planification urbaine à différentes échelles (Scot, PLU.....).

Vous avez une très bonne connaissance des politiques publiques territoriales, des outils opérationnels d'urbanisme et de l'aménagement. Vos qualités relationnelles, rédactionnelles et organisationnelles vous permettent de travailler en transversalité.

Reconnu.e pour vos qualités de travail en équipe, vous travaillez à associer et fédérer les membres des intercommunalités (élus et techniciens) et l'ensemble des partenaires du pôle dans une dynamique collective. Vous êtes force de proposition et de conseils auprès des élus du pôle métropolitain et des intercommunalités membres.

Vous disposez de connaissances solides du cadre réglementaire de l'urbanisme et de l'environnement et de l'exécution des marchés publics.

Poste basé à Nantes.

Recrutement sur le cadre d'emplois des ingénieurs et/ou attachés territoriaux.

MISSION CONFIEE EN EXCLUSIVITE AU CABINET LIGHT CONSULTANTS

Postulez en ligne sur notre site : www.lightconsultants.fr- Ref. 7622

